

Université d'Angers

**Avis de recrutement externe sans concours
d'adjoint technique de recherche et de formation**

1°. Nombre de poste à pourvoir : 1 poste

2°. Date de la prise de fonction : 1^{er} septembre 2024

3°. Contenu du dossier de candidature à établir.

Les candidats doivent établir un dossier de candidature comportant :

- une lettre de candidature ;
- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

4°. Coordonnées du responsable auquel doivent être adressés les dossiers de candidature.

Les candidats doivent adresser leur dossier de candidature à l'adresse suivante :

Université d'Angers
Direction des Ressources Humaines
Pôle formation des personnels, recrutements et concours
A l'attention de Margaux VOISINE
40 Rue de Rennes – BP73532 – 49035 Angers Cedex 01

5°. Date limite d'envoi des candidatures.

La date limite d'envoi des dossiers de candidature est fixée au 30 avril 12h00 (Cachet de la poste faisant foi).

6°. Condition de sélection des candidats.

Le président d'établissement crée une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement (membre appartenant à une administration ou à un autre établissement public).

La commission de sélection examine le dossier de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser à l'établissement, à l'adresse mentionnée ci-dessus.